

Internet : LegalBox, 0,20 € HT l'envoi d'un courrier certifié pour tous
Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 29/3/2012 13:30:00

LegalBox, nouvel opérateur postal "certifié" se positionne très clairement comme nouvel et unique opérateur postal proposant un service d'expédition de **courriers électroniques certifiés à prix unique..0,20 € HT** l'envoi d'un courrier certifié pour les entreprises, administrations et collectivités.

Chaque jour, il s'échange dans le monde plus de 300 milliards de mails. En 2011, rien qu'en France plus de 1,4 milliards de mails (hors spam) ont été envoyés quotidiennement. Tous ne nécessitent évidemment pas d'être certifiés mais même si seulement 0,01 % d'entre eux l'étaient, nous arriverions au nombre de 140 000 mails certifiés par jour ! Le marché est énorme et la demande va exploser dans les mois et années à venir.

Ainsi, LegalBox révolutionne la lettre recommandée papier traditionnelle en proposant une alternative 100% innovante : le courrier certifié, un système qui permet de certifier et de tracer l'envoi d'un courrier.

0,20 € HT par LegalBox contre 0,60 € par la Poste sans certification ! Cette révolution ne s'arrête pas là puisque quel que soit le type de courrier, sa teneur, le nombre de pages, le poids du document, le coût de son envoi certifié LegalBox sera de 0,20 € contre 0,60 € pour le premier tarif d'affranchissement postal et 4,38 € pour une lettre recommandée papier avec AR.



A ces économies d'affranchissement conséquentes s'ajoutent également les économies réalisées en matière d'impression, de mise sous pli, d'achat d'enveloppes sans parler du temps homme nécessaire à toutes ces opérations, ni du coût à la Poste, du temps passé par le destinataire pour aller chercher le dit courrier à la Poste.

Comment se munir de LegalBox ?

Le business model de LegalBox est basé sur le volume d'envois de courriers certifiés qui sera

LegalBox se consacre via la messagerie. LegalBox se consacre sur la pré-vente de courriers à 0,20 € HT l'unité.

À noter que l'entreprise, l'administration, la collectivité ou le particulier qui utilisent les services de LegalBox, ne payent aucun droit d'entrée.

Quelles sont les ambitions de LegalBox ?

LegalBox a pour ambition de capter dans les prochains mois quelques 10% de % du marché de l'envoi traditionnel par la Poste mais compte tenu des volumes existants, cela représente des centaines de milliers de courriers certifiés qui seront désormais envoyés via LegalBox.

De plus, ce jour tout est en place pour que la démocratisation des données et des échanges entre individus, entreprises devienne une réalité. Chaque jour elle gagne du terrain et s'impose à nous irrémédiablement. L'arrivée du mail et son utilisation quotidienne a révolutionné notre façon de communiquer et doit continuer à changer. L'envoi et l'utilisation de plus en plus courante de courriers certifiés s'inscrit dans cette logique à la fois sociale et économique.

Une messagerie sécurisée;

LegalBox est un service exempt de spams qui, largement favorisés par la gratuité des e-mails et les envois en nombre, ne peuvent pas investir la plateforme payante qu'est LegalBox. En outre, pour davantage de sécurité et pour se prémunir de tout acte de piratage ou d'intrusion intempestive, LegalBox ne stocke pas les mots de passe de connexion à la messagerie, ni même leurs empreintes. Les serveurs LegalBox sont hébergés chez OVH. En cas de problème, ce dernier garantit : un temps de rétablissement en 2 heures si problème matériel il y a, une intervention en 12 heures en cas de fonctionnement anormal non dû à un problème matériel ainsi qu'une disponibilité du réseau de 99,95 %. Pour assurer le traitement de flux de masse, le système LegalBox dispose également d'outils de supervision lui permettant en fonction de la bande passante, du % d'utilisation de la mémoire et du taux de disque, d'augmenter à la demande la puissance du dispositif.

[Plus d'info sur LegalBox](#)